

Monsieur



Si je vous eusse crû de cette sorte de gens, qui mesurent l'estime de leurs amis aux cérémonies extérieures, je pouvois bien avoir employé quelque part du temps que j'ay passé à Buren ordinairement, a vous entretenir des propos frivoles et vous dire par lettres comme souvent de bouche, ce que vous sçavez de fort peu servir, que votre mérite, et civilité m'ont rendu tout a fait vostre. mais sachant bien que ma reconnaissance envers vous se doit témoigner par actions réelles, et que les paroles inutiles s'accordent aussi peu avec votre humeur que mon devoir, je n'ay pas jugé a propos de vous importuner des mes lettres, jusques a cet heure, qu'il m'est arrivé une affaire que je croyois mériter de vous estre communiquée, puis qu'il y va, a mon avis, du service de son altesse. Je croy que vous aurez sçeu, qu'a l'establissement de la maison de la princesse Royale, son altesse avoit ordonné, que de la viande de la princesse seroit servie la table de la dame Gué, devant, a laquelle mangeroient, Le surintendant, Les s. damoiselles, L'Escurier, Le ministre, et Le maître d'hostel, ce qui s'est pratiqué pour quelque temps. mais a la fin La Gouvernante sous pretexte de sa Grossesse a commencé a manger en particulier avec son mary, choisissant ce qu'ils trouvoient bon de la viande, et laissant le reste pour Les autres, qui se résolurent d'endurer cela avec patience, jusques a tant qu'elle seroit hors des couches. Tant que nous fumes a Buren La Gouvernante n'y estoit point. a ceste heure que nous sommes de retour a la Haye, elle a commencé a faire de mesme comme du temps de sa Grossesse, ayant ordonné, qu'on servist la moitié de la viande pour elle et son mary en particulier, laissant le reste pour tous les autres, surquoy ayant parlé a madame la princesse pour entendre sa volonté, elle m'a répondu, qu'elle ne trouva pas bon d'avoir deux tables, puis que son altesse n'avoit ordonné qu'une seule, et qu'elle ne croyoit point qu'il se devoit faire aucun changement sans ordre de son altesse. La dessus, aujourd'hui, <sup>inquant elle</sup> a fait couvrir dans sa chambre pour elle et son mary, j'ay défendu a nostre valet de sale de couvrir l'autre table, et donné ordre qu'on portast toute la viande ensemble au lieu ou La Gouvernante mangeroit, surquoy j'ay eu grand dispute avec monsieur de Hensvliet, et dit que plutost que de manger avec nous il quittera la table absolument, et se nourira luy et sa famille a ses despenses. Je n'ay rien répondu a ce mespris, mais luy ay dit fort civilement, qu'il ne trouvoit point mauvais si je ne reconnoissois que la seule autorité de son altesse a establir des ordres dans sa maison, et puis que je scauois bien que monsieur de Hensvliet avoit fait tout son possible pour faire agréer a son altesse la separation qu'il desiroit, sans que son altesse eust rien changé, par la je conclusois que son altesse demeurera dans sa première volonté, et pourtant que j'estois résolu de poursuivre le premier règlement, jusques a tant qu'il plairoit a son altesse d'en dire, pour autrement. Ceste réponse a grandement irrité contre moy Le mary et La femme, et je croy fermement qu'ils ne manqueront pas de me rendre auprès de son altesse tous les mauvais offices qu'ils pourront. mais La sagesse, et La justice de son altesse m'est si connue, que je suis très-assuré, qu'il ne seaura jamais mauvais gré

Aug. 37.

mauvais gré

mauvais gré d'auoir esté soigneur de faire exsequiter ce que j'ay cru estre  
de son seruice, et de sa uolonté, a laquelle je me rendray obéissant en toutes choses,  
Et je vous supplie, monsieur, d'informer son altesse de ce que je vous escriis, et de  
me faire scauoir le plus promptement, que se pourra, ce qu'il plaira a son altesse en  
cecy me commander.

au reste le temps s'approche, que mon camarade monsieur Drumond, selon la con-  
uention entre nous, doit reuenir auprès de la princesse, a fin que j'ay a mon tour  
le contentement d'estre auprès de son altesse, ce que je desire infiniment, et vous  
supplie de me tant obliger que d'en faire souuenir son altesse, que mon camarade  
puisse estre renuoyé pour me reuoir. Et je croy que il sera assez disposé a se  
retirer dans l'affliction qu'il aura de la mort de sa tante la comtesse de  
Koxburgh, que nous auons seue par les dernières lettres, avecq quelques autres  
accidents particuliers, que vous entendrez de quelque autre que de

Monsieur

De La Haye ce 20. Juillet  
1643.

Vostre tres humble et tres affectionné seruiteur

Jocume

1643

171

172

173

174

175

176

177

178

A Monsieur

Monsieur de Sulikam

a l'armée